



الهيئة العليا للاتصال السمعي البصري
Haut Autorité de la Communication Audiovisuelle

Publié sur *Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle* (<https://www.haca.ma>)

[Accueil](#) > Colloque international sur la régulation des plateformes numériques en Afrique Abidjan Côte d'Ivoire les 7 et 8 juin 2023 « Il n'y a pas de souveraineté numérique pleine et entière, sans une offre culturelle et informationnelle locale, crédible et exporta

[A](#) [1] [A](#) [1]

Colloque international sur la régulation des plateformes numériques en Afrique Abidjan Côte d'Ivoire les 7 et 8 juin 2023 « Il n'y a pas de souveraineté numérique pleine et entière, sans une offre culturelle et informationnelle locale, crédible et exporta

07 juin 2023





Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle
Autorité Administrative Indépendante



PLATEFORME DES
REGULATEURS DE
L'AUDIOVISUEL DES
PAYS MEMBRES
DE L'UEMOA ET
DE LA GUINEE



UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

COLLOQUE INTERNATIONAL

ABIDJAN, BOULAY BEACH RESORT (BBR) Ile-Boulay, 07 et 08 JUIN 2023

Thème:

QUELLE APPROCHE COMMUNE DES REGULATEURS DE L'AUDIOVISUEL DES PAYS MEMBRES DE L'UEMOA ET DE LA GUINEE FACE AUX PLATEFORMES NUMERIQUES ?







PAYS MEMBRES
DE L'UEMOA ET
DE LA GUINÉE



UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

COLLOQUE INTERNATIONAL

ABIDJAN, BOULAY BEACH RESORT (BBR) Ile Boulay, 07 et 08 JUIN 2023

COMMUNE DES REGULATEURS DE L'AUDIOVISUEL DES PAYS MEMBRES DE
ET DE LA GUINÉE FACE AUX PLATEFORMES NUMÉRIQUES ?





« Il n’y a pas de souveraineté numérique pleine et entière, sans, à la fois, un cyber espace de confiance et une offre culturelle et informationnelle locale, crédible et susceptible de trouver sa place et ses publics dans le nouvel espace numérique global » a déclaré Latifa Akharbach, présidente de la HACA et présidente en exercice du Réseau des Instances Africaines de Régulation de la Communication (RIARC), le mercredi 7 juin 2023 à Abidjan en Côte d’Ivoire. Intervenant lors des travaux du colloque international sur l’approche commune des pays de l’UEMOA en matière de régulation des plateformes numériques, organisé par la HACA ivoirienne, Mme Akharbach a notamment affirmé à ce propos que « la construction de la souveraineté culturelle et informationnelle africaine est un chantier multisectoriel et urgent en raison notamment du rythme accéléré des mutations que connaissent les écosystèmes médiatiques. Outre la mise en place d’une véritable capacité de production de contenus divers, ce chantier englobe de nombreuses autres problématiques tels que le respect des droits d’auteur, la protection du public ou encore le développement d’une création audiovisuelle et cinématographique africaine axée sur la diversité ».

Concernant les procédures de régulation des plateformes globales à instaurer sur le continent, la présidente du RIARC qui était accompagnée de M. Talal Salahdine, Manager des Affaires Africaines et Internationales au sein de la HACA a notamment affirmé que « la régulation de ces plateformes, comme cela s’est fait ailleurs, devra leur imposer une obligation de soutien aux industries culturelles, médiatiques et créatives locales ». Mais a-t-elle conclu « cela ne répondra pas à la problématique centrale qui est celle de la création par les pouvoirs publics du continent, des conditions nécessaires à la construction d’écosystèmes médiatiques et culturels africains viables ».

Outre les présidents des douze instances membres de la plateforme des régulateurs de l'audiovisuel des pays de l'UEMOA, les travaux de ce colloque ont réuni plusieurs autres régulateurs des médias africains, des représentants des plateformes numériques globales telles que Meta, Tiktok et Google, le représentant de la Commission de l'UEMOA, ainsi que la présidente du RIARC et un représentant du réseau francophone des régulateurs, REFRAM.

Liens

[1] <https://www.haca.ma/fr/javascript%3A%3B>